



Ville d'Ath  
Val de Dendre

Département du Développement territorial  
Aménagement du Territoire - Urbanisme  
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80  
F. 068 68 10 89  
urba@ath.be - www.ath.be

## URBANISME

# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

**Le terrain concerné est situé** Boulevard du Parc, 28 à 7800 Ath et cadastré 1e division, section B n°807M39.

**Le projet consiste à** isoler et protéger un pignon.

**et présente les caractéristiques suivantes** : D.IV.5 : Ecart au contenu à valeur indicative d'un guide régional d'urbanisme (bardage en fibres-ciment).

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, Service Urbanisme, au centre administratif sis Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

- du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00,
- le mardi jusque 20h (le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)).

**Des explications peuvent également être obtenues par téléphone ou par courriel à l'adresse [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be).**

**Une partie du dossier est disponible sur le site internet [www.ath.be](http://www.ath.be)**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. Bataille, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme au 068/68 10 80, dont le bureau se trouve au Centre Administratif, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20/01/2023 au 03/02/2023 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)*

Ath, le 13/01/2023

Le Directeur général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE

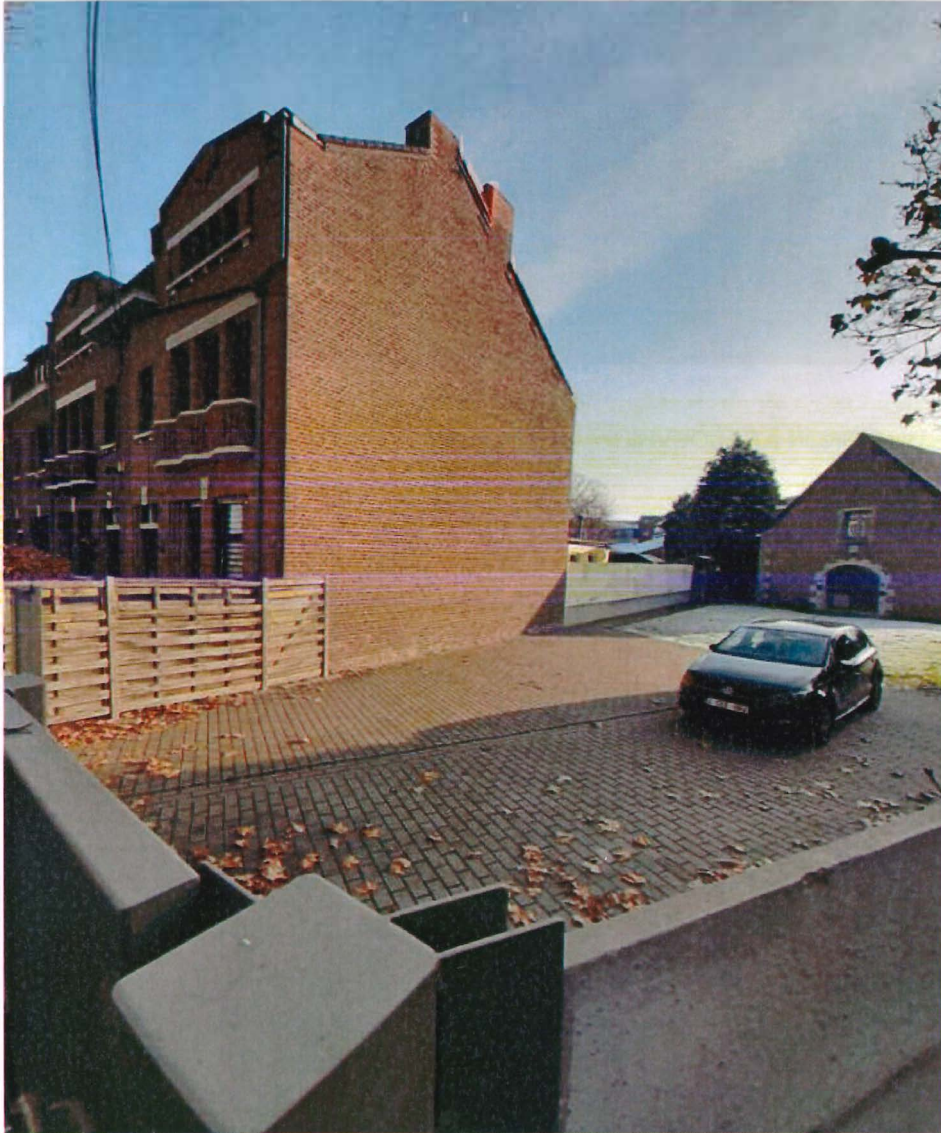


Wallonie



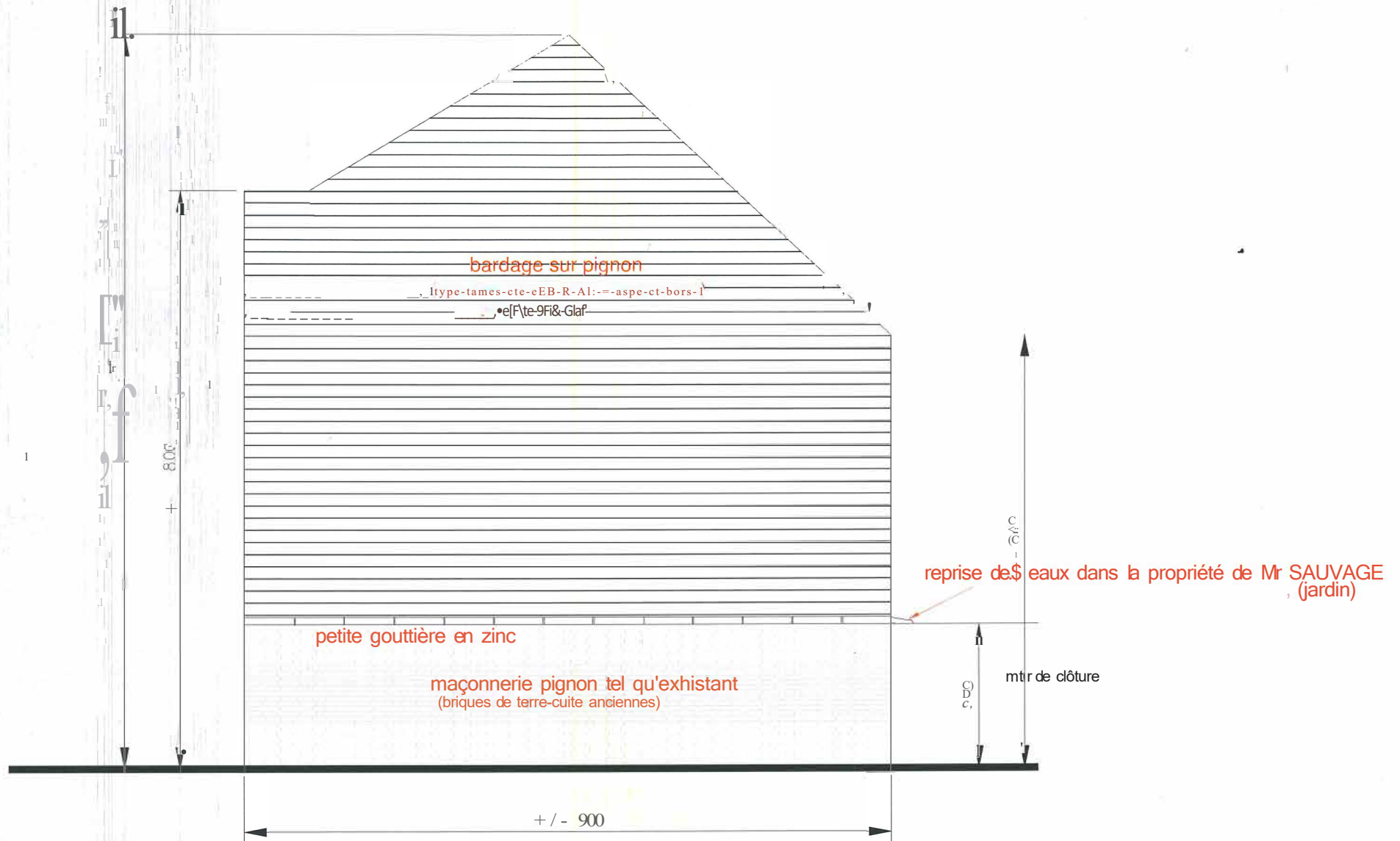
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME.**  
demande dispensée du concours d'un architecte

Demandeur :  
Propriété sise : Boulevard du Parc 28 à 7800 - ATH



VUE DU PIGNON à RECOUVRIR

PHOTO 11



## DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Bd du Parc 28 à 7800 - ATH